

Le Val'Info

ÉDITO

Le 2 septembre, la rentrée scolaire a eu lieu. Nous espérons tout d'abord pour les petites sections, que cette rentrée fut pleine de sentiments positifs, joie, découverte et douceur. Elise Gilbert remplace Emilie Blanvillain à la fonction de directrice des services périscolaires. Un nouveau fonctionnement pleinement efficient pour tous les services périscolaires est également en place : contact familles, règlement intérieur, tarifs (hors ALSH jusqu'à janvier), PEDT, prestataire de restauration unique pour Val du Layon. Pour rappel, c'est quelque 500 enfants scolarisés sur 4 écoles.

À Saint Aubin, au restaurant scolaire, la nouvelle prestation proposée semble ravir les papilles des enfants et nous constatons une baisse massive des restes en fin de repas. Le self a été remplacé en priorité. En effet, déjà installé depuis quelques années, le matériel était propriété du précédent prestataire.

Sur St Lambert, l'installation du self est programmée pour très bientôt. À partir de la grande section, les enfants seront plus autonomes. Il est constaté depuis le 2/09 une hausse logique des effectifs (ouverture d'une 7^{ème} classe à Célestin Freinet) et notamment des maternelles, posant des problématiques d'espace à disposition et de confort d'installation pour les enfants et le personnel (problématique récurrente et pas uniquement en restauration). Nous avons donc décidé d'occuper une autre salle afin d'offrir une qualité d'accompagnement et de confort de repas aux enfants (à partir du 16/09). Les maternelles de l'école St Joseph seront donc accueillies salle des Godissas et ceux de Célestin Freinet resteront salle de Paimparé. La salle des Godissas sera aménagée en conséquence et exclusivement dédiée à la restauration. Nous renforçons l'équipe. Ceci nous amène donc au projet de pôle enfance

(ancienne maison de retraite) tant attendu depuis si longtemps qui nous permettra de répondre aux besoins et apporter un service de qualité dans des lieux adaptés.

Le pôle enfance, où en est-on ?

Depuis le 9 mai 2019, la commune est officiellement propriétaire des bâtiments de l'ancienne maison de retraite. Préalablement, dès janvier 2018, nous demandions au cabinet Blond une étude de faisabilité d'un pôle enfance dans la partie dont les murs datent des années 1980 afin d'évaluer les faisabilités et obtenir une 1^{ère} enveloppe grossière du coût des travaux. Quelques mois avant l'acte notarié signé, en concertation avec les responsables des services enfance, l'étude était présentée validant la possibilité de création d'un pôle enfance tout en soulignant les 1^{ères} contraintes techniques liées à l'âge de la structure.

Avec ce programme, nous avons lancé l'appel d'offre à Maîtrise d'œuvre. Le 7 juin 2019, nous avons reçu 17 dossiers d'architectes ; une quinzaine d'entre eux a pu visiter le site.

Un travail important est nécessaire pour « éplucher » toutes ces offres. Pour nous conforter, nous avons demandé l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine et Loire) et de Monsieur Harault, économiste, maintenant retraité, qui avait suivi la construction à l'époque.

Les 17 et 23 septembre, nous désignerons, à la suite d'entretiens parmi les sélectionnés, les candidats architectes et bureaux d'études pour le démarrage de l'opération prévue sur 18 mois environ. Ce choix sera validé au conseil municipal d'octobre.

Il est envisagé, avec réserve, une remise des clefs au 1^{er} trimestre 2021.

Pour la commission enfance-jeunesse
Sandrine BELLEUT – Didier MEGE -
François CAILLEAU



Dans ce numéro

Édito	1
Conseil municipal	2
Informations municipales	6
Vie associative	19
Agenda.....	28

Flash

- Avis de recherche
- Nouvelle arrivée
- Horaires déchèteries
- Semaine bleue
- Invitation
- Musée de la vigne et du vin....
- Loto

ENFANCE/JEUNESSE

- Rentrée scolaire : ouverture des services

Dans un souci d'harmonisation et suite à consultation des familles, il est proposé à la rentrée de revoir les modalités d'ouverture du service périscolaire (amplitude d'ouverture de garderie) : la proposition est de caler St Lambert sur les heures de St Aubin soit une ouverture du service le matin à 7h et une fermeture le soir à 19h. Cette modification entraîne *de facto* une nouvelle organisation des plannings pour la rentrée, d'autant plus sur St Lambert avec une augmentation des effectifs pour les moins de 6 ans, ce qui a une influence sur le taux d'encadrement.

- Rentrée scolaire : tarifs des services

Le conseil municipal décide de valider comme suit les tarifs du service périscolaire sur tous les sites du territoire communal (St Aubin et St Lambert) à compter de septembre 2019 :

QF	Garderie périscolaire APS	Rythmes scolaires TAP	Restauration collective
0 – 500	0.30 € le ¼ heure	0.05 € le ¼ heure	1.00 €/repas
501 – 800	0.35 € le ¼ heure	0.05 € le ¼ heure	3.47 €/repas
801 – 1200	0.40 € le ¼ heure	0.11 € le ¼ heure	3.57 €/repas
1201 – 1400	0.45 € le ¼ heure	0.16 € le ¼ heure	3.67 €/repas
1401 et +	0.50 € le ¼ heure	0.21 € le ¼ heure	3.77 €/repas

Les tarifs de restauration collective pour les cas particuliers sont les suivants :

<i>Repas adulte</i>	4.28 euros
<i>Absence non justifiée</i>	4.28 euros
<i>Enfants non scolarisés et hors commune</i>	4.28 euros

Le dispositif du repas à 1euro est susceptible d'être révisé selon les conditions de participation de l'État.

Le tarif maximum sera appliqué pour toute famille ne produisant pas les justificatifs nécessaires.

Il est rappelé qu'une pénalité de retard sera appliquée pour chaque ¼ heure entamé à raison de 5.9 euros le ¼ heure par enfant, au-delà des heures d'ouverture du service périscolaire.

- Création poste ATSEM

Suite à décision du DASEN d'ouvrir une 7ème classe à l'école publique Célestin Freinet et suite à consultation du corps enseignant quant à la répartition des maternelles dans les différentes classes, il est proposé de créer un emploi temporaire sur les fonctions d'ATSEM. Et, considérant l'aspect précaire du poste lié aux effectifs des Maternelles (pic de Maternelles), ce

poste sera donc temporaire et remis en question l'année prochaine, selon l'évolution des effectifs, la répartition des Maternelles et la décision du DASEN. Ce poste pourra être complété par des missions accessoires liées au service Enfance.

AMÉNAGEMENT

- Sécurisation du clocher - 2ème tranche

Le conseil municipal valide le lancement de la 2e tranche de travaux pour la sécurisation du clocher de l'Église de Saint Lambert en retenant 2 options complémentaires.

Cela concerne la sécurisation de tout le clocher et 2 options (clocher jusqu'à la base + contrefort en très mauvais état). Cette 2^e tranche, si elle est faite (fin prévue pour fin mars) à la suite de la 1^e tranche, éviterait à la commune le montage/démontage des échafaudages dont le cout dépasse les 60.000 euros HT.

- Convention délégation de maîtrise d'ouvrage

La commune de Val du Layon et la communauté de communes Loire Layon Aubance souhaitent réaliser des travaux d'aménagement d'espaces publics afin d'améliorer la sécurité et l'accessibilité au site. Il s'agit de réaménager l'espace à proximité immédiate de la maison médicale et de l'entrée des Maternelles de l'école Célestin Freinet à St Lambert du Lattay, rue de la Treille.

Il s'agit d'une opération globale, dont les travaux consistent :

- * *les terrassements ;*
- * *la réalisation de la voirie, des trottoirs et des parkings ;*
- * *la mise en place des grilles avaloirs ;*
- * *la réalisation du mur de soutènement ;*
- * *la réalisation des espaces verts ;*
- * *la signalisation horizontale et verticale.*

Considérant ces éléments, au regard des compétences transférées et/ou conservées par les 2 collectivités, il est évident que l'opération est sous une maîtrise d'ouvrage double. De fait, il est également apparu cohérent qu'une maîtrise d'ouvrage soit déléguée, en l'occurrence celle de la communauté de communes Loire Layon Aubance au profit de la commune de Val du Layon. Sur le principe, la réalisation de l'ouvrage et la répartition de l'enveloppe financière restent cependant du ressort de chacun des maîtres d'ouvrage, dont les modalités sont détaillées dans une convention.

Le conseil municipal approuve le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Loire Layon Aubance au profit de la commune pour la réalisation des travaux de la place *Linkebeek* et ses abords.

QUESTIONS DIVERSES

- Un nouveau tracé de randonnées pédestres est en cours de finition. Il ferait une boucle de plus de 18 km en reprenant notamment d'anciens parcours, le but étant d'élargir l'offre à tout le périmètre communal et de passer sur des secteurs qui n'étaient pas empruntés. Le balisage et l'entretien sont à la charge de la CCLLA. Et, pour l'inscription sur des circuits « labellisés », les services de la CCLLA prennent le relais pour les faire apparaître.

- Pour les bureaux de vote, il est proposé de modifier le bureau de St Aubin et de le déplacer à la Mairie, considérant les travaux récents et notamment les conditions d'accès PMR. Quant à St Lambert, il convient de se poser la question et de répondre avant fin août sur le nombre de bureau : actuellement 1 seul existe alors que les préconisations des services de l'Etat font état de 2 (soit 1 bureau pour 800 à 1.000 électeurs). En complément, il y a presque 1.400 électeurs sur le même bureau.

- Le repas des anciens se prépare : il est espéré 120 convives (97 inscrits actuellement – 74 St Lambert et 23 St Aubin) et cela se déroulera cette année à la salle Marylise, avec animation.

- La semaine « bleue » se déroule cette année du 6 au 13 octobre, avec un spectacle prévu le 6 octobre.

- Un projet de mutuelle « communale » est en cours de réflexion par le CCAS : une première enquête est en cours et vise en priorité les personnes isolées, les chômeurs, les retraités...

- Un projet de café associatif est en cours de réflexion sur Saint Lambert et à la recherche d'un local : une visite de l'ancienne maison « Pasquier » a été faite.

- Concernant la problématique constatée des rats en nette augmentation ces dernières semaines, il est proposé de doubler le passage du dératiser d'ici la fin de l'année. De plus, il est à noter que peu de prises de ragondins ont été relevées sur la commune : il convient de relancer rapidement le GDON local, notamment du fait des risques de maladies.

- L'acte officiel pour l'achat de la boulangerie (« murs ») a été signé et le bail transféré.

- Plusieurs élus de Val du Layon étaient présents pour soutenir la piscine de Rochefort lors de la venue de Madame la Ministre le 30 juin 2019, laquelle a indiqué qu'il existait des financements pour les écoles qui envisagent de mettre en place des « classes bleues ».

- Lors d'une réunion récente avec la CCLLA pour évoquer le volet touristique du projet de territoire, le musée de la Vigne et du Vin a été évoqué comme étant un des objectifs du projet, et ciblé avec une enveloppe financière de 2.5 à 5 millions d'euros. Il n'est pas évoqué à ce stade le détail des actions, dont l'implantation du site, ni les partenaires qui seront sollicités, mais il est à noter que le musée est inscrit au projet.

L'ESSENTIEL DU 3 SEPTEMBRE 2019 l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie et sur le site.

ASSAINISSEMENT

Validation du schéma directeur

Le rapport définitif est ainsi présenté dans sa version synthétique (phasage et cout des travaux) afin de valider le SDA ainsi établi : il préconise un engagement phasé sur 10 ans pour un budget de 1.875 millions d'euros sur l'ensemble du territoire.

Les travaux consistent surtout à faire du séparatif de réseaux sur St Lambert. Sur St Aubin, ils consistent à réviser le réseau et à créer une nouvelle station, l'actuelle étant régulièrement en surcharge (hydraulique et organique).

Le phasage des travaux a été calé sur les programmes d'effacement de réseaux et de voirie.

FINANCES

Dossier de subvention LEADER - Pole Enfance (SL)

Le Conseil municipal valide le plan de financement, pour la restructuration de l'ancienne Maison de retraite en Pôle Enfance, permettant d'accueillir jusqu'à 140 enfants sur 900m², pour un montant estimé de 1 223 300.00 euros HT (dont 900 000.00 euros HT pour la partie travaux), autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du programme LEADER, dans la thématique « **Participer à la transition énergétique** », au taux le plus élevé possible.

Dossier de subvention CTR - Espace Jeunesse (SA)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal valide le plan de financement pour l'aménagement d'une annexe au bâtiment périscolaire existant, à des fins d'y intégrer le service jeunesse, pour un montant estimé de 174 900.00 euros HT (dont 147 000.00 euros HT pour la partie travaux) et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Région-CTR, dans la thématique « *solidarités humaines et territoriales* ».

Rétrocession des espaces publics

Les lotissements dit des « 4 chemins » et des « jardins du Layon » sont actuellement terminés pour la partie destinée au domaine public, mis à part la pose d'un compteur pour l'éclairage public et la replantation de quelques arbres.

Pour rappel, ces lotissements ont été réalisés par 2 lotisseurs et les espaces publics appartiennent actuellement à une association de riverains et à l'un des lotisseurs. Il est donc proposé de procéder à la rétrocession de ces espaces dans les conditions suivantes :

- * *Rachat des terrains à l'euro symbolique ;*
- * *Frais de notaires à charge des vendeurs ;*
- * *Pose du compteur assuré par la commune, compte tenu du fait que ce dernier concerne les 2 lotisseurs puisqu'il permet d'éclairer tout l'ensemble ;*
- * *Reprise des plantations à charge de l'association, après avis de la commission Environnement ;*

TOURISME

• Camping (SL)

Pour information, le syndicat d'initiatives de St Lambert a décidé de prendre en contrat d'apprentissage une élève en étude tourisme pendant une durée d'un an, avec notamment comme objectif de réfléchir au devenir du camping après le départ de Madame RIPOCHE (annoncée pour fin 2020), qui porte la gestion actuelle du camping.

Cependant, le syndicat nous alerte qu'il devient urgent de faire des travaux sur les sanitaires et de les réaliser avant la réouverture de la saison, en avril 2020.

Le Conseil municipal s'engage à réaliser des travaux de rénovation des sanitaires avant le démarrage de la prochaine saison.

ENVIRONNEMENT

• Carrières (SA)

Pour information, la société MEAC va redéposer un dossier auprès des services de la Préfecture pour demander de rouvrir l'exploitation. Pour rappel, le Préfet avait donné en 2015 son autorisation d'exploiter les carrières, lequel arrêté avait été attaqué par une association de riverains au motif de la non adéquation du réseau routier proportionnellement au volume exploité. *In fine*, le tribunal a bien jugé l'arrêté non conforme et l'exploitation s'est arrêtée en 2017.

Concernant le nouveau dossier et avant instruction par les services, la société demande à Monsieur le Maire son avis sur le principe de remise en état du site après son exploitation (25ans), l'objectif étant de favoriser la mise en place d'habitats naturels (vocation naturelle et écologique).

S'agissant du principe, Monsieur le Maire annonce qu'il donnera un avis favorable au projet de remise en état ainsi présenté aux services de la Préfecture. En précision, la commune sera par la suite sollicitée dans le cadre de l'enquête publique diligentée par la Préfecture, pour laquelle elle devra donner un avis sur l'intégralité du projet.

TRAVAUX

• Commission Technique

Lors de la dernière commission technique, les points suivants ont été évoqués :

Ralentisseur de la rue Pasteur (SL)

Suite à l'enlèvement de la chicane à proximité immédiate de la nouvelle maison de retraite, facilitant l'accès aux camions de livraison, il est proposé de poser un ralentisseur (démontable sur la chaussée). Ce dernier sera prêté par la CCLLA. Quant à sa position exacte, il conviendra de voir sur place en prenant en compte la proximité du « coup de pouce » et du terrain de sport, avec la présence de nombreux enfants.

Vérification des poteaux d'incendie

Il a été constaté lors d'une récente visite de la CSA (chargée du contrôle des ERP) qu'un poteau d'incendie de St Aubin n'était pas référencé au SDIS (rue de la gare) et également non contrôlé récemment. S'agissant de ce dernier point, la commune est désormais la seule habilitée à faire ces contrôles (réalisés

auparavant par le SDIS) et qu'ils doivent être réalisés tous les trois ans. Il est évoqué l'idée de faire une prestation groupée sur l'ensemble des communes du secteur 3. Pour information, le cout d'un contrôle est de 34.90 HT par poteau. Dans l'attente de finaliser cette commande groupée, il est convenu *a minima* de réaliser le contrôle de celui de St Aubin (par la SAUR).

Travaux de voirie rue des Sauvins (SL)

Il a été acté au budget 2019 de réaliser les travaux d'aménagement de la rue des Sauvins, projet pour lequel la CCLLA avait déposé un dossier de subvention DETR, lequel n'a pas été retenu. La CCLLA demande donc à la commune de se positionner pour savoir si le projet est maintenu ou non. Considérant que les viabilisations de parcelles sont actuellement terminées, il est proposé de maintenir ces travaux (estimation de 100.000 euros HT).

PATRIMOINE

• Convention d'utilisation du parc Piard

Le parc Piard est composé de plusieurs parcelles, dont une partie sous statut public du fait de l'existence d'un bail emphytéotique. S'agissant de la partie privative, les propriétaires la mettent à disposition des écoles et d'association qui le demandent pour des événements particuliers. Ces derniers ayant une vocation à caractère public (fête des écoles, animations d'association), les propriétaires ont demandé s'il était possible d'envisager un fauchage de la parcelle, 2 fois par an, par le service technique.

Il est ainsi proposé une convention autorisant le service technique à se rendre sur la partie privative à des fins d'entretien (fauchage 2fois par an), à titre gracieux, reconductible tous les ans.

• Convention d'utilisation de la Maison de retraite

La commune a racheté la Maison de retraite mais pas toutes les parcelles à l'origine propriété de l'association « Résidence du Lattay ». Dans l'attente des travaux, il est convenu que le club des retraités utilise une pièce du 1^e étage, dont l'accès peut se faire côté jardin. Il leur est également proposé d'utiliser les toilettes, lesquelles se trouvent à proximité de l'ancienne chambre mortuaire, dont le bâtiment est resté propriété de l'association. Avant de finaliser les conditions d'utilisation du site et leur accès aux différents usagers, il est proposé d'échanger avec l'association.

AFFAIRES SOCIALES

• Maintien à domicile

L'association « Habit'Age » conseille et aide des projets de rénovation du patrimoine local dans le but d'accueillir des personnes âgées isolées dans un logement disposant de parties communes. Le concept est donc de favoriser le maintien à domicile en réhabilitant du patrimoine bâti. Elle propose ainsi sur 3 journées de réflexion (analyse de la situation, visite de sites, esquisse de projet) d'échanger avec les propriétaires intéressés par un tel projet.

CULTURE

• Convention de partenariat Villages en scène

Par délibération en date du 2 avril 2019, la commune avait validé le principe de participer à la programmation 2020 de « Village en scènes », en accueillant un spectacle en extérieur, sur le thème de la BD, avec un travail en amont avec les 2 bibliothèques.

Dans le cadre du financement de l'opération, il est demandé une participation de la commune à hauteur de 1.800 euros. Ayant reçu le projet de convention de partenariat, il convient d'autoriser la signature de celle-ci, qui définit les missions respectives de l'établissement « Villages en scène » et de la commune, dont la participation financière.

AFFAIRES EXTRASCOLAIRES

• Sorties ALSH

Les accueils de loisirs de St Lambert et de St Aubin ont organisé des sorties communes pour les enfants pendant les vacances d'été (sortie piscine et location de jeux). Il est proposé de refacturer à Familles Rurales la quote-part de ses sorties, pour un montant de 327 euros.

QUESTIONS DIVERSES

COMMERCE – Un compromis de vente a été signé pour le fonds de commerce de la boulangerie ; La dentiste prendra sa retraite en fin d'année ; La fleuriste ferme définitivement son commerce.

ENVIRONNEMENT – L'association de pêche qui gère l'étang va faire intervenir une société de broyage sur le terrain et le broyat sera laissé sur place, à disposition du service technique ; Une intervention d'entretien est également prévue sur le Layon prochainement.

AFFAIRES SOCIALES – La semaine bleue se déroule la 1^{ère} semaine d'octobre avec la participation des écoles, l'organisation de randonnées et un spectacle musical le 6 octobre à 15h.

DECHETS MENAGERS – Il est proposé de demander au SMITOM si un ramassage des encombrants est possible à organiser (au préalable, il était réalisé 1fois/an par les services techniques).

BORNAGE – Lors d'une opération de bornage à St Aubin, le géomètre a utilisé un drone (suivant autorisation préfectorale) pour réaliser des mesures. Ce genre de pratique est appelé à se renouveler fréquemment à l'avenir.

VIE INTERCOMMUNALE

Pour vous aider à comprendre et prendre connaissance des actions du **SYNDICAT /SAGE LAYON AUBANCE LOUETS**, la nouvelle édition de la **LETTRE DE L'EAU** est à télécharger sur le site internet www.layonaubancelouets.fr

Cette année, l'impression est réduite à 3000 exemplaires (au lieu de 45 000 précédemment).

Quelques exemplaires seront disponibles en mairie début septembre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos questions !
Bonne lecture...

contact : p.gervais@layonaubancelouets.fr



MAIRIE VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr



■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au samedi : 9h-12h

Fermé le jeudi

POSTE



■ Agence postale

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE

1, place de l'Église

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :

6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h

■ AVIS DE RECHERCHE !

Après vérification, nous avons constaté que plusieurs diplômes « Une naissance, un arbre » concernant les familles de St Lambert du Lattay, sont restés dans les archives de la commune.



Pour les familles intéressées, vous pouvez retirer le diplôme de votre enfant en mairie jusqu'au 31 décembre 2019. Au-delà de cette date, ils seront détruits.

N'hésitez pas à prendre contact par mail avant de vous déplacer pour vous renseigner.

La Commission Environnement

■ NOUVELLE ARRIVÉE AU SERVICE ENFANCE

« Emilie BLANVILLAIN, directrice des activités Périscolaire, Extrascolaire et TAP a quitté la Commune à la rentrée pour d'autres horizons professionnels ...

Après dix ans de loyaux services pour les enfants et les familles de Val du Layon et plus particulièrement de Saint-Lambert, nous tenons à la remercier pour son professionnalisme, sa discrétion et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons épanouissement dans ses nouvelles fonctions tant personnellement que professionnellement. »

Pour la remplacer, Elise GILBERT a rejoint nos équipes.

Diplômée d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (BPJEPS), et après quelques années d'expérience dans l'animation comme coordinatrice d'activités/animatrice jeunesse, Elise a décidé de s'orienter vers un nouveau public et de nouvelles missions. Sa motivation, son sens de l'écoute et de la communication ainsi que son dynamisme sont des qualités qui faciliteront au quotidien l'organisation et la gestion des activités.



Elise se rendra sur les structures de la Commune et dans les écoles pour venir vous rencontrer. Elle est en charge des activités Périscolaire, Extrascolaire, de restauration et des TAP.

N'hésitez pas à l'interpeller et/ou prendre contact avec elle.
elise.gilbert@valdulayon.fr

Souhaitons-lui la bienvenue !

*Sandrine Belleut et Didier Mege,
Adjoints aux affaires scolaires et
aux activités Enfance Jeunesse.*

■ VACCINATION GRIPPE 2019

Comme les années précédentes, Le Cabinet Infirmier de St Lambert du Lattay propose des permanences pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.



- Les mercredis :
23 octobre
30 octobre
6 novembre
⇒ de 10 h 30 à 12 h 00

- Les vendredis :
8 novembre
15 novembre
⇒ de 17 h 30 à 18 h 45.

Munissez-vous de votre bon de vaccination que vous avez reçu de votre caisse de sécurité sociale, de votre carte vitale et de votre vaccin. Si vous ne faites pas partie des patients bénéficiant de la prise en charge, vous pouvez tout de même vous procurer le vaccin en pharmacie et vous présenter à la permanence.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la vaccination reste possible sur rendez-vous à domicile ou au cabinet en nous contactant.

Les Infirmiers(ères)

Anne GOURDON – Rémi PEZOT - Jennifer THOMAS

4 rue de la Treille – St Lambert du Lattay

02 41 78 32 53 ou 06 78 82 45 87

■ MUTUELLE COMMUNALE

Jeudi 5 septembre s'est déroulée à la salle Marylise une réunion sur le thème de la Mutuelle communale.

Deux compagnies sont venues nous présenter leurs offres.

Elles vous proposent d'étudier individuellement votre situation afin de vous faire une offre.

Pour les personnes qui n'ont pu assister à cette rencontre, des feuilles de demande de rendez-vous se trouvent dans les mairies de St Aubin et de St Lambert.

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour une rencontre personnalisée.

Sylvie JOSSE, pour le CCAS

Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

La compétence déchets a été confiée au SMITOM pour le secteur Loire-Layon depuis le 1er janvier 2018. L'objectif souhaité est d'harmoniser le service apporté.

Badge d'accès aux services du SMITOM (pour l'obtenir gratuitement : 02 41 59 61 73 ou www.smitom-sudsauumurois.com)

Ce dernier permet l'accès aux déchèteries situées à Chalonnes sur Loire, Champtocé sur Loire, Juigné sur Loire (les Garennes sur Loire), Rochefort sur Loire, St Georges sur Loire et Thouarcé (Bellevigne en Layon), mais également à des points d'apports volontaires d'ordures ménagères.

■ ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Conformément au règlement du SMITOM, les conditions d'accès sont les suivantes :

- ⇒ **POUR LES PARTICULIERS**, un forfait de 18 passages en déchèterie par année civile est attribué. Il sera demandé 5€ par passage complémentaire au-delà de ce forfait.
- ⇒ **POUR LES PROFESSIONNELS**, Les badges sont facturés 5 € l'unité. L'accès est illimité, mais payant par prépaiement pour certains matériaux.

■ ACCÈS AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

- **USAGERS AYANT CHOISI LE FORFAIT BAC**
 - ⇒ permet d'accéder aux points d'apport volontaire de façon ponctuelle
 - ⇒ dépôt facturé 1.30€.
- **USAGER AYANT LE FORFAIT PAV (Point Apport Volontaire)**
 - ⇒ dépôt dans des équipements accessibles en permanence.
 - ⇒ vous pouvez recommencer l'opération autant de fois que besoin.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com.

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

■ BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayages des rues auront lieu :

- Mardi 15 octobre
 - Mardi 12 novembre
- à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.



■ COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu
le 2^{ème} samedi du mois
ET les 3^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

Soit les prochaines dates :

Les samedis,
de 9H à 12H
et 14H à 17H :

- 12 octobre
- 9 novembre

Les vendredis,
de 14H à 17H :

- 18 oct

■ JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, mercredi des semaines impaires :

- 9 octobre
- 23 octobre
- 6 novembre
- 20 novembre
- 4 décembre

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

■ OUVERTURE DECHETERIE THOUARCE

Lundi et mardi de 9H à 12H - **Mercredi** de 14H à 17H30

Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30

(samedi après-midi réservé aux particuliers)



Changement des horaires des déchèteries du secteur Loire Layon

Grâce à la mise en place des contrôles d'accès depuis novembre 2018, le SMITOM bénéficie d'une meilleure connaissance de la fréquentation des quatre déchèteries du secteur Loire Layon. Sur cette base, le syndicat a souhaité harmoniser les créneaux horaires d'ouverture avec les autres déchèteries qu'il exploite.

Les horaires ci-dessous sont applicables à partir du 30 septembre pour les déchèteries du secteur Loire Layon et le 1^{er} janvier 2020 pour la déchèterie de Juigné sur Loire.

CHALONNES SUR LOIRE ZI de l'Eperonnerie - Le Bignon	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h30
Mardi		14h - 17h30
Mercredi	10h - 12h	
Jeudi		
Vendredi		14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30

ST GEORGES SUR LOIRE Route de Savennieres	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi		14h - 17h30
Vendredi	10h - 12h	
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30

ROCHEFORT SUR LOIRE ZA des Loges	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi	10h - 12h	
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30

CHAMPTOCE SUR LOIRE ZA du Mille	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		14h - 17h30

JUIGNE SUR LOIRE la Claiè Brunette Chemin du Gué du Saule	Horaires à compter du 1 ^{er} janvier 2020	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h30	13h30 - 17h30
Dimanche	9h - 12h	

THOUARCE Le Bottereau Route de Rablay - D125	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi		
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30

Des personnes malveillantes se présentent aux domiciles des usagers pour VENDRE des calendriers et d'autres prestations au nom du SMITOM.



Nous vous rappelons que le SMITOM ne fait pas de démarchage commercial en porte à porte.

Bien vieillir en Anjou !

Avancer en âge et penser
son **habitat** de demain

3 jours pour réfléchir, découvrir,
et **échanger** sur son habitat

Venez
découvrir différentes
formes d'habitats,
(colocation, habitat regroupé, ...)
réfléchir à l'aménagement
de votre domicile,
et
rencontrer des professionnels
du territoire.

**Public: Personnes
de plus de 60ans**

**inscrivez vous
vite !**



Atelier proposé par l'association **Habit'âge**
en partenariat avec le **CCAS de Val du Layon**.

maine-et-loire.fr

maine_et_loire | f Departement49



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Bien vieillir en Anjou !

Avancer en âge et penser
son **habitat** de demain

3 jours pour réfléchir, découvrir,
et **échanger** sur son habitat

Ouvert aux plus de 60 ans

Salle du Lattay
Mairie de
Saint Lambert du Lattay

Mardi 12 novembre 2019

Lundi 9 décembre 2019

Lundi 16 décembre 2019

De 9h30 à 17h00

Inscriptions avant le 25 octobre 2019.

Tarif pour les 3 jours :

15 €

(3 déjeuners compris)



Inscriptions obligatoires au 02 41 78 30 46.
ou par mail à : mairie@valdulayon.fr



maine-et-loire.fr

 [maine_et_loire](https://twitter.com/maine_et_loire) |  [Departement49](https://www.facebook.com/Departement49)



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

■ FONDATION DU PATRIMOINE : Mise en sécurité de l'église de Saint Lambert du Lattay

La mise en sécurité de l'extérieur du clocher de Saint Lambert avance. La première tranche de travaux (sommet du clocher) verra son aboutissement à partir du 23 septembre (semaine 39 et 40) avec la pose de la croix rénovée et d'un nouveau paratonnerre. Se dévoilera alors, une flèche blanche. Elle se patinera avec le temps nous assure l'architecte Madame Valérie LEGRAND et le fournisseur des pierres de taille SA Maison GREVET.

Début octobre, la seconde tranche des travaux (au niveau des abatsons de la chambre des cloches en particulier) pourra démarrer avec la mise en place d'un échafaudage complémentaire.

Début mars, les travaux devraient être terminés.

Les échafaudages nous ont permis d'accéder et de visualiser l'état des 4 cadrans d'horloge, non prévus dans le marché de mise en sécurité. Il apparaît que le cadran de façade en panne depuis longtemps est à changer (il a été démonté et sera placé sur un mur à l'intérieur de l'église pour être vu de près) tandis que pour les 3 autres cadrans, les aiguilles et le cerclage des cadrans rouillés peuvent-être restaurés. L'estimation faite pour le changement ou la rénovation de ces cadrans en évitant le coût de l'échafaudage déjà installé permet de minimiser le coût global à moins de 10000€.

Pour financer cette rénovation, nous aimerions faire appel à nos concitoyens qui peuvent faire un don à la fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/42822.

Ce don ouvre droit à des réductions d'impôts pour les particuliers ou les entreprises (cf. bon de souscription).

Rendez-vous sur le site ou à la mairie pour demander le document papier et être tous à l'heure l'an prochain.




Mobilisez-vous
pour la mise en sécurité de l'église
Saint-Lambert de Saint-Lambert-du-Lattay

www.fondation-patrimoine.org/42822



Fondation du Patrimoine de Maine-et-Loire
110 rue de Frémur - 49000 ANGERS
Tel : 02 41 39 48 98 - maineetloire@fondation-patrimoine.org
Créée par la loi du 02 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril



Mise en sécurité de l'église de Saint-Lambert-du-Lattay VAL DU LAYON

OUI, je fais un don pour soutenir la mise en sécurité de l'église de Saint Lambert du Lattay.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine appartenant à la commune pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

Mon don est deeuros et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

- sur le revenu sur la fortune sur les sociétés

Chèque à l'ordre : « Fondation du Patrimoine - Église de Saint Lambert du Lattay »

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt
- ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros. Un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôt

Pour les entreprises, votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou société :

Adresse :

Code postal :Ville.....

Adresse email :Tél :

Comment faire votre don ?

► Par courrier

Envoyer ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à :

Fondation du patrimoine Maine-et-Loire - 110 rue de Frémur - 49000 ANGERS

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque

► Par Internet Faites votre don en ligne sur notre site Internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/42822

► **Flasher ce QR Code** à l'aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !



Régulation Cédric Pichot - Fondation du Patrimoine 02/14

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous la communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation départementale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine appartenant à la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet du label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Mise en sécurité de l'église de Saint-Lambert-du-Lattay



15 ANS D'ACTION EN MAINE-ET-LOIRE

- Plus de 1000 projets de restauration soutenus
- 50 millions d'euros de travaux de qualité réalisés
- 1,5 millions d'euros d'aides financières octroyés

MISSION

La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés. François-Xavier Gourdon assure le bon fonctionnement de la Délégation Départementale avec l'aide de 22 Délégués de pays, tous bénévoles. Il est assisté de Laure André, Chargée de mission.

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme dynamique au carrefour du privé et du public.

Habilitée conjointement par le Ministère de l'Économie et le Ministère de la Culture et de la Communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces.

Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'État (Architectes des Bâtiments de France, DRAC).

Contacts



PRÉSERVONS AUJOURD'HUI L'AVENIR

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Maine-et-Loire
110 rue de Frémur
49000 ANGERS
Tél 02.41.39.48.98

maineetloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

MAIRIE DE VAL DU LAYON

11 rue Rabelais
Saint-Lambert-du-Lattay
49750 Val du Layon
Tél : 02 41 78 30 46
mairie@valdulayon.fr
www.valdulayon.fr

La commune de Saint-Lambert-du-Lattay, située en Anjou, le plus grand vignoble au cœur du Layon, projette de restaurer toute la façade de son église, exposée plein ouest à la pluie et intempéries qui la dégradent.

Elle fut construite à la fin du 19ème siècle, sur l'emplacement de l'ancienne devenue vétuste et trop petite. Le Conseil de fabrique aborda le projet de construction le 6 octobre 1878.

Son architecte, Monsieur TESSIER de Beaupréau, présenta les plans pour un devis de 113 000 francs (de l'époque) le 12 janvier 1879.

Ils étaient financés par un don de Mr le chanoine SOYER et sa sœur (habitants de Saint-Lambert) de 40 000 F, une souscription publique de 53 600 F et un vote de 20 000 F de la commune. Un nouveau don de 27 491F des SOYER permit de mener les travaux à leur fin en une seule tranche. La démolition de l'ancienne église débuta le 29 novembre 1882.

Les travaux commencèrent le 28 janvier 1883. Bénédiction et pose de la 1ère pierre le 23 avril 1883 par le chanoine Soyer.

Fin des travaux décembre 1884 et bénédiction de l'édifice le 21 décembre 1884 par Mgr FREPPEL, évêque d'Angers qui revint la consacrer le mercredi 23 septembre 1885, dans une fête grandiose impliquant toute la population.

Nature du projet de valorisation du bien et restauration

Très haute et visible de loin, permettant de grands rassemblements notre église est très fréquentée. ... Sa vocation première étant les cérémonies cultuelles : messes, baptêmes, mariages, sépultures, elle a été et peut être encore un lieu de manifestations : musicales, chants chorale, etc ... en accord avec le clergé.

De style néo-gothique avec trois nefs de même hauteur, sur la D 160 : Angers-Cholet-les côtes vendéennes, elle est très souvent visitée.

Malheureusement en pierre de tuffeau de deux qualités différentes, elle vieillit mal et a un besoin urgent d'être sécurisée.

En premier temps, nous souhaitons restaurer la façade de l'église et le clocher en 4 tranches.

MERCI A TOUS LES DONATEURS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ



- CCAS - CLUBS DE RETRAITÉS

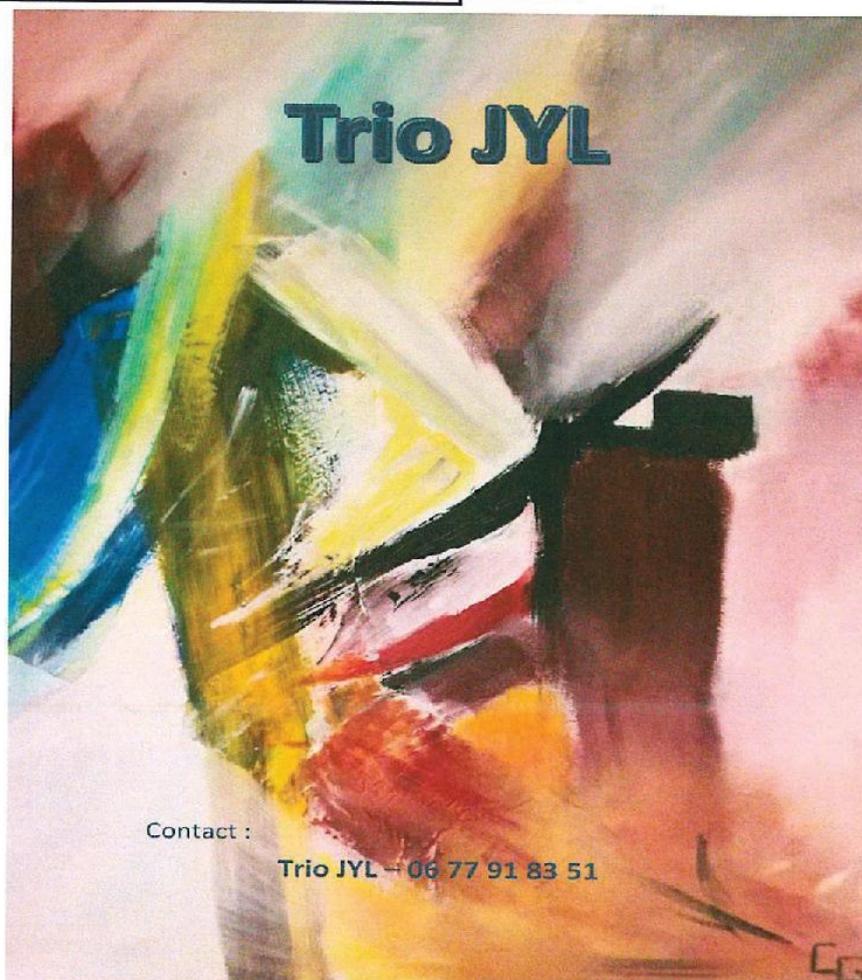
DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE VAL DU LAYON

LE CCAS ET LES CLUBS DE RETRAITÉS
PROPOSENT

LE DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019 A 15H00

SALLE SAINT JOSEPH
ST AUBIN DE LUGNE

ENTREE : 10€



VAL DU LAYON

Retrouvailles à la Poilane



DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE

RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

MARDI 8 OCTOBRE 2019

DÉPARTS 13H30

- PARKING DE LA GARDERIE
ST AUBIN DE LUIGNE
- PLACE LINKEBEEK
ST LAMBERT DU LATTAY



ORGANISATEURS : LE CCAS ET LES CLUBS DE RETRAITÉS
ST AUBIN ET ST LAMBERT

■ SAINT AUBIN DE LUIGNÉ



Petit rappel

L'accès à la bibliothèque se fait désormais par le petit perron, côté puits, les samedis et dimanches, afin de respecter au mieux l'intimité des locataires de la salle Jean de Pontoise, excepté pour les personnes à mobilité réduite. Merci de votre compréhension !

Prix littéraires Mille et une pages

Résultats 2018-2019 :

- « La nuit » d'Hector Dexet pour les enfants de maternelle
- « Le renard et l'étoile » de Coralie Bickford-Smith pour leurs parents
- « Le fantôme du château » d'Emmanuel Trédez en CP-CE
- « Le goût sucré de la peur » d'Alexandre Chardin en CM.

Pour 2019-2020 : le prix littéraire commencera à circuler dans les écoles de St Aubin à partir de la Toussaint.



Exposition « Gourmandises » - 4 septembre-31 octobre

La gourmandise est omniprésente dans notre langage et dans les livres !

Exposition, jeux autour d'albums, contes, expressions...

A vos recettes ! Déposez vos recettes préférées en septembre dans le chaudron de votre bibliothèque ou par mail, et vous les retrouverez sur des marque-pages en octobre, pour les partager ou en découvrir de nouvelles...

Bull'en Layon - 14 septembre - 27 juin 2020

Les 10 nouvelles BD sont choisies pour le prix 2020 ! Venez les découvrir à St Aubin, Rochefort, Chaudefonds, et sur le réseau lirenLayon, pour faire votre sélection et voter avant le 27 juin 2020 !

Nous vous communiquerons les résultats de Bull'en Layon 2019 dans le prochain Val'Info...



Accueil petite enfance – 1^{er} octobre de 10h30 à 11h30

Parents d'enfants de 0 à 3 ans et assistantes maternelles, venez pour un temps de partage et de découverte autour du livre et du jeu. Inscriptions au 07 86 63 59 54

Soirée jeux gourmande – 18 octobre à 19h, salle Jean de Pontoise

Venez jouer et vous régaler ! Participation : un plat par famille à partager...



Recherchons des lecteurs ou des lectrices souhaitant participer bénévolement au fonctionnement de la bibliothèque ou voulant lire des histoires aux élèves de St Aubin !

N'hésitez pas à nous demander plus de renseignements ou à nous laisser vos coordonnées...

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

13 rue Jean de Pontoise, Saint Aubin de Luigné 49190 Val du Layon
02 41 66 31 94 - bibliostaubinluigne@orange.fr
bibliotheque-1001pages.fr

Les horaires :

Mercredi de 16h à 18h,
Samedi et Dimanche de 10h30 à 12h30

■ SAINT LAMBERT DU LATTAY

Vive la rentrée !

Bandes dessinées

Le samedi 14 septembre 2019 nous vous avons annoncé les résultats du prix Bull'en Layon 2018/2019 et présenté la nouvelle sélection de BD du prix Bull'en Layon 2019/2020.

C'est donc reparti pour la lecture de 10 BD adulte pour ceux qui le souhaitent, il suffit de s'inscrire auprès de l'accueil de la médiathèque. Vous avez jusqu'à la fin juin pour les lire et voter pour vos préférées.

En préparation un nouveau rallye des P'tites bulles destiné aux 7/11 ans qui

sera mis en place dès début janvier 2020 et des animations autour de la BD, le tout pour finir en beauté avec la représentation de Zaï Zaï Zaï Zaï, adaptation d'une BD de Fabcaro, à Saint-Aubin de Luigné le 7 juin 2020 en partenariat avec Villages en scène. Réservez cette date, ce sera un moment haletant. Une large sélection des œuvres de Fabcaro sera mis à disposition des lecteurs au courant de l'automne.



Mystère et enquête !

Le nouveau prix du polar *Mauves en noir* est en place. Cinq polars d'auteurs français à découvrir en partenariat avec le festival Mauves en noir qui se déroulera les 9 et 10 mai 2020 à Mauves-sur-Loire, charmante et paisible petite commune de la banlieue de Nantes.

Un escape game *Panique dans la bibliothèque* : voilà ce que nous vous invitons à partager en famille ou entre amis le samedi 19 octobre à 14h ou 15h30. A partir de 10 ans et sur inscription car le nombre de places est limité.

De quoi sera-t-il question ? S'appuyer sur le sens de l'observation, le travail d'équipe et un esprit critique pour déconstruire une vague d'idées reçues diffusées par un groupe se faisant appeler «Les Obscurantes». Mais attention, l'horloge tourne...

Le plein de nouveautés

Le bibliobus passera le 18 octobre, ce qui nous permettra de renouveler environ 300 livres, nous irons aussi au Bibliopôle le 15 octobre pour renouveler les CD et DVD. Sans oublier les échanges de valises dans le cadre du réseau Lirelayon (petite enfance, livre-audio, livres en gros caractères, jeux vidéo, manga), ni les nombreuses acquisitions propres à la médiathèque... Il y en aura pour tous les goûts !



Attention l'adresse mail et le numéro de téléphone ont changé :

Maison culturelle, 5 rue Emile Godillon
Saint-Lambert du Lattay 49750 Val du Layon
Tel : 02 41 91 18 41 - mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
site internet : lirelayon.fr



Les horaires :

En période scolaire :

Mardi 16h30 – 18h30

Mercredi 10h -12h30 et 14h – 18h30

Jeudi 16h30 – 18h30

Vendredi 16h30 – 18h30

Samedi 10h – 12h30

En période de vacances scolaires :

Mercredi 10h – 12h30

Vendredi 16h30 – 18h30

Samedi 10h – 12h30

■ ACCUEIL DE LOISIRS

ST LAMBERT DU LATTAY

Pendant les vacances d'été, les enfants de l'accueil de loisirs sont partis à l'aventure pour explorer « les peuples du dessous de la terre ».

Tout au long de l'été, les petits Saint Lambertins ont profité de plusieurs sorties, la Mine bleue, Natural'parc, la piscine Glisséo ainsi qu'Aquarus et une randonnée dans les coteaux.



Actu TAP...

A la fin de l'année scolaire, un temps fort a été proposé aux enfants de Saint Aubin de Luigné sur le thème des « Olympiades » et à Saint Lambert du Lattay sur le thème de « Fort Boyard ».

Les Tap en photos :
à St Aubin de Luigné



Les Tap en photos,
à St Lambert du Lattay



Atelier cuir



Les boites à insectes

■ APE DE L'AVENIR ST LAMBERT DU LATTAY



L'APE est une association de l'école Célestin Freinet et regroupe des parents bénévoles.

Nos prochaines manifestations et actions :

- **Ballade automnale** : début octobre, la date reste encore à définir
Nous organisons des parcours de randonnées pour petits/poussettes et pour les plus grands accompagnés tout au long de petits jeux.
- **Gouter de Noël** : début décembre le vendredi soir à partir de la sortie des classes avec venue du Père Noël et une photo souvenir.
- **Après-midi récréatif** : début janvier. Les enfants et adultes viennent avec des jeux et on partage la galette ensemble.

- **Journée structure gonflable** : le 1er dimanche des vacances d'hiver : **dimanche 16 février (retenez la date !)**
Dans la salle des sports de St Lambert, une dizaine de structures pour enfants et adultes !
- **Fête de l'école** le samedi 27 juin : il s'agit de la plus grosse manifestation avec le spectacle des élèves, des jeux, tombola et un repas en soirée.

Les Ventes diverses : peut être des saucissons, des madeleines Bijou, du chocolat, des livres de recettes etc....



Tous bénévoles, nous formons
une belle équipe,
avec une bonne ambiance.

Nous souhaitons accueillir d'autres
volontaires, cela permet
de se répartir les tâches
et d'apporter de nouvelles idées !

Nos moyens de communication :

- *Par mail :*
apedelavenir@gmail.com
- *La page Facebook :* APE de l'avenir
- *La boîte à l'entrée principale de l'école*

N'hésitez pas à nous contacter !





Invitation

Le 6 mars dernier, la maison de retraite a ouvert ses portes au 36, rue Pasteur à Saint Lambert du Lattay. L'ancienne maison, située au 5, rue du Bon repos, était en fonctionnement depuis octobre 1966 et ne répondait plus aux normes de sécurité et de confort pour le bien-être des résidents.

Le nouvel EHPAD : (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) comprend 75 chambres de 23m² réparties sur 5 « continents ». Chaque chambre est équipée de salle d'eau, de téléviseurs connectés et de rail de transfert, ceci afin d'améliorer les conditions de travail de l'équipe soignante.

Les résidents vous invitent donc à découvrir leur nouvel espace de vie
le samedi 5 octobre 2019 de 15h à 18h.

Le Directeur
Gabriel. MATIGNON

■ MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

L'oenotourisme est LA tendance de ces dernières années. Plus de 10 millions d'oenotouristes ont sillonné la France en 2018. L'automne arrive et avec lui, la saison des vendanges ! Comme tous les ans, nous organisons un week-end vendanges, il est donc temps de vous faire part de la programmation de ces deux jours... Les oenotouristes ne seront pas déçus !

Souvenez-vous, il y a un an, nous fêtons les 40 ans du Musée lors d'un week-end festif : celui de cette année restera sur la même lignée. C'est l'occasion pour nous, de créer des animations en lien avec le Musée, pour vous faire découvrir le métier de vigneron et le terroir de l'Anjou sous un autre jour. Ce week-end est divisé en deux journées thématiques :

SAMEDI 5 OCTOBRE : Journée «Gourmandises»

Une journée «gourmandises», où les épicuriens trouveront leur bonheur : ils apprendront à cuisiner des produits locaux avec du vin, accompagné d'Audrey MARSELOO, formatrice au CFA d'Angers. Au menu : poisson local au beurre blanc et un dessert surprise au vin rouge... Les participants dégusteront leurs créations et repartiront avec leurs recettes pour pouvoir les reproduire chez eux.

Nous organisons aussi une visite-dégustation du Musée avec un ancien vigneron, pour découvrir le Musée autrement le temps d'une heure d'échange. Tous les thèmes sont abordés : le terroir, le cycle de la vigne, les travaux de la vigne et son histoire, la vinification et les particularités des vins locaux... Rien n'est laissé au hasard. Cette visite sera suivie d'une dégustation commentée, pour en apprendre plus sur les vins d'Anjou.

Durant ces deux jours, nous proposons aussi l'atelier phare du Musée à 16h : l'atelier «Vendanges et jus de raisin», où les participants sont amenés à se mettre dans la peau d'un vigneron, le temps d'un après-midi de vendanges convivial. Entre amis ou en famille, c'est l'animation immanquable du week-end !

Cette année, il y a une nouveauté : l'atelier d'initiation à la dégustation par les sens. Cette animation sera assurée par deux passionnés de vin, pour vous faire découvrir le vin de façon ludique et affûter vos sens. Au programme : verres noirs, roue des arômes... Et bien plus à découvrir !



DIMANCHE 6 OCTOBRE : Journée «Nature»

Le dimanche 6 octobre sera quant à lui placé sous le signe de la nature, en commençant par une matinée yoga dans les vignes, pour commencer sa journée en douceur avec Bianca JUNQUIERA, professeure de yoga à Chaudefonds-sur-Layon. Là aussi, les plus petits sont les bienvenus pour découvrir cette pratique relaxante en pleine nature.

Ils pourront ensuite aller déjeuner un menu spécial vendanges au Cellier de Paul (restaurant à 100m du Musée) composé de produits d'Anjou, créé spécialement pour le week-end.

Au menu «Vendanges» les 5 et 6 octobre au Cellier de Paul :

Salade d'automne aux mini rillauds d'Anjou
Cuissot de porcelet de lait cuisson basse température
Poire pochée à l'Anjou Rouge

Ce menu sera accompagné de 2 verres à vin d'Anjou et du café en fin de repas.

Prix : 27€ (réservation indispensable au 02 41 91 18 11)

Quoi de mieux pour digérer qu'une balade dans les vignes ? Partez en promenade guidée, où vous découvrirez le terroir de l'Anjou et tous les secrets de la viticulture angevine. La balade se termine par une dégustation.

Le week-end se terminera par l'atelier vendanges, où les participants dégusteront leur jus de raisin fraîchement pressé sous leurs yeux !

Rendez-vous les 5 et 6 octobre pour le week-end vendanges au Musée de la vigne et du vin d'Anjou !

- SYNDICAT D'INITIATIVE
SAINT LAMBERT DU LATTAY

Samedi 16 Novembre 2019

à 20H00

LOTO

Organisé par le Syndicat d'Initiative

Salle Marylise

Buvette et petite restauration sur place

3,5€ la carte - 11€ les 4 cartes

À GAGNER

des bons d'achats de...

250 €

150 €

100 €

et de nombreux autres lots !

■ CRU DE L'AMITIE

SAINT LAMBERT DU LATTAY

DATES À RETENIR...

GALETTES BRETONNES

Jeudi 17 Octobre

Inscription
Mercredi 9 octobre
de 10h30 à 11h30



REPAS ANNUEL DU CLUB

Jeudi 21 Novembre

Inscription
Mercredi 6 novembre
de 10h30 à 11h30

VENTE DE POIVRE ET VANILLE

Jeudi 7 Novembre
au Club de l'amitié

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les jeudis à 14 H 30
Ancienne maison de retraite
Ouvert à toutes les personnes
souhaitant rejoindre
le Cru de l'Amitié



La salle Coin d'Hyrôme n'étant plus disponible, le Club de l'amitié se réunit désormais à l'ancienne maison de retraite.
L'accès se fait rue Pasteur.

■ GROUPE DE CONVERSATION ANGLAISE.

Depuis plusieurs années un groupe de conversation anglaise se retrouve. Je vous informe que celui-ci reprendra pour 2019-2020.



La réunion d'information de rentrée s'est tenue le 9 septembre à 20h à la médiathèque.

Depuis, le groupe se retrouve tous les lundis de 18h à 19h30.

- Pour ne plus craindre de prendre la parole en anglais,
- Pour perfectionner celui-ci,
- Pour apprendre à échanger des points de vue,
- Pour s'amuser en chantant, jouant...

■ BOUGER EN LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Rendez-vous le
mercredi à 20h30 à
la salle Marylise de
St Lambert du Lattay

Nouveautés 2019/2020

Les personnes non adhérentes
ont la possibilité de participer
ponctuellement aux séances
spécifiques ou par thème.

Au cours de l'année, des
séances spécifiques sont proposées
pour les personnes extérieures à
l'association. Vous pouvez vous
inscrire pour le thème souhaité
en fonction de votre intérêt sur
les activités ci-contre.

3 séances payées = 1 offerte

**Séances de fitness à St Lambert du Lattay
Venez nous rejoindre !**

Reprise le 4 septembre 2019

Envie de passer un bon moment tout en faisant de l'exercice physique ? Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer des cours de fitness le **mercredi de 20h30 à 22h00**, dans la salle Marylise à St Lambert du Lattay.

Les séances sont rythmées par du renforcement musculaire, du cardio, méthode Pilates et relaxation. Elles sont diversifiées et différentes à chaque fois, c'est la surprise du chef !!

Les cours sont animés par une éducatrice sportive diplômée d'état (licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé - APAS) qui adapte les mouvements en fonction des douleurs de chacun, tout cela dans une ambiance conviviale.

L'adhésion est de **75 euros l'année**. Les cours s'échelonnent de septembre à juin. L'adhésion est possible tout au long de l'année.

La séance d'essai est offerte.

A vos tapis(*) et à vos baskets !

(*) tapis non fournis



Pour nous contacter : bougerenlattay@gmail.com

Notre site Internet : <http://bel.e-monsite.com/>

Activités proposées aux personnes non adhérentes de l'association

(ces activités sont incluses dans le montant de la cotisation annuelle)

Pour la participation à 3 séances spécifiques mentionnées ci-dessous,
1 quatrième séance est offerte afin que vous puissiez découvrir d'autres activités

Circuit training	2 octobre 2019 8 janvier 2020 1er avril 2020
Cuisses/abdos/fessiers	6 novembre 2019 5 février 2020 6 mai 2020
Challenge par équipe	4 décembre 2019 4 mars 2020 3 juin 2020

3=4

**Nouveaux tarifs pour les
séances spécifiques**

5 € par séance

= 15 € pour 4 séances

(3 séances payées + 1 offerte)

■ ADAPTIA



Adaptia

L'ERGOTHERAPIE
AU SERVICE DE
L'AUTONOMIE ET DU CONFORT
A DOMICILE



Adaptia intervient dans
TOUTE LA FRANCE
et propose
3 TYPES D'INTERVENTION
pour un accompagnement
complet



VISITES A DOMICILE

- Evaluation des besoins
- Conseils adaptés au mode de vie et à l'environnement
- Compte rendu des préconisations



DEVIS

- Aide à la réalisation des devis
- Organisation à domicile des essais de matériel



SUIVI

- Vérification du respect des préconisations
- Validation du bénéfice des aménagements

**Vous êtes un particulier ou un institutionnel,
Vous avez besoin de conseils pour le maintien à domicile,
Adaptia vous propose un accompagnement de A à Z.**

Notre Réseau

Des ergothérapeutes de proximité, expérimentés et diplômés.

Notre Mission

Nous réalisons des bilans pour proposer des aides techniques ou des aménagements adaptés aux besoins de la personne.

Nous vous accompagnons pour la mise en place des préconisations.

www.adaptia.fr

Adaptia - Entreprise Sociale et Solidaire - SAS au capital social de 20 000€ - Immatriculation au RCS de Nanterre n°837 564 848

A 6 rue Berthe
92700 Colombes

C Constance Le Blan - Coordination Ergothérapeutes - 06.64.36.27.42
Charlotte Le Blan - Relations Partenaires - 06.61.14.19.86

M constance.leblan@adaptia.fr
charlotte.leblan@adaptia.fr

■ « YOGA DU RIRE »



Le Yoga du rire est un concept unique où chacun peut rire sans raison, sans recours aux blagues et même sans avoir de sens de l'humour.

Techniquement, le Yoga du rire est une **combinaison judicieuse de rires sans raison favorisant les respirations profondes** (prana). N'importe qui peut ainsi rire, sans recourir à l'humour ou à des blagues. Est privilégié un rire simple, dans un premier temps abordé comme un exercice corporel, en groupe et qui va se transformer rapidement en rire réel et contagieux.

Le concept est basé sur un fait scientifique démontré par les neurosciences « **LE CORPS NE FAIT PAS LA DIFFÉRENCE ENTRE UN RIRE SPONTANÉ ET UN RIRE SIMULÉ** ». Dans le 2 cas, le

pratiquant arrive aux mêmes bienfaits physiologiques et psychologiques (meilleure digestion, meilleur sommeil, bon pour le cœur, renforce l'immunité, antidouleur et antidépresseur naturels, augmente la confiance en soi et la positivité...).

Envie de lâcher prise, de mettre la joie au cœur de votre vie, de gagner en confiance en soi ? Rejoignez-nous !

Tous les **MERCREDIS SOIRS de 19h30 à 20h30 à partir du 18 septembre** jusqu'à fin juin à la salle de motricité de l'École de Rablay-sur-Layon (hors vacances scolaires).

Séances de découverte offertes : **les mercredis 18 et 25 septembre**

Atelier Adulte/Ados (à partir de 15 ans)

Tarifs : 180 € pour l'année, 80 € pour le trimestre/ personne ou 50 € la carte de 5 séances au choix.

Animatrice : Léonie BODIN
(06 72 92 06 04)

Renseignements auprès du Centre Social des Coteaux du Layon :
02 41 54 06 44 ou
coteauxdulayon.centres-sociaux.fr



**RÉVEILLEZ LA BONNE HUMEUR,
OSEZ LE LÂCHER PRISE,
BOOSTEZ VOTRE SANTÉ !**

YOGA du RIRE

A partir du **mercredi 18 septembre 2019**
de **19h30 à 20h30**

Lieu: **Salle de motricité de l'école de Rablay-sur-Layon**

Atelier Adulte / Ados (à partir de 15 ans) - hebdomadaire :
Tous les mercredis soir
(de septembre 2019 à juin 2020 / hors vacances scolaires)

Tarifs : 180 € par an ou 80 € par trimestre ou 5 séances à 50 €, par personne - **Séance de découverte offerte**

Prévoir une tenue souple et une petite couverture.

Venez retrouver la joie qui sommeille en vous !



Animatrice : Léonie BODIN (06 72 92 06 04)
Renseignements auprès du Centre Social des Coteaux du Layon :
02 41 54 06 44 ou <http://coteauxdulayon.centres-sociaux.fr/>

■ ZUM'FIT

THOUARCÉ

L'association ZUM'FIT vous propose à nouveau cette année, des cours de ZUMBA® tous les jeudis soirs de 20H15 à 21H15 à la salle annexe du Layon de Thouarcé.

La rentrée a eu lieu le jeudi 12 septembre.
Votre 1er cours est offert pour tout essai !
Vous êtes les bienvenu(e)s.

Les cours se déroulent dans la bonne humeur et l'énergie, vous vous défoulez et dessinez votre silhouette tout en dansant sur des sons variés : latinos,

merengue, salsa, cumbia, reggaeton...

Aucun pré-requis n'est nécessaire, pas de niveau dans cette discipline.

L'inscription se fait soit à l'année soit au cours, à vous de choisir votre formule.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : zumfitasso@gmail.com
Page fb : "Angéline Zumba"

VILLAGE EN SCENE



La Mossà

Tout public
Polyphonie du monde

VENDREDI 11 OCTOBRE - 20H30
LA POSSONNIÈRE
LE PONTON, RUE LANDERONDE



1336

Aventure sociale



Avril

Théâtre en famille

DIMANCHE 3 NOVEMBRE - 16H30
FAYE D'ANJOU
PÔLE CULTUREL, RUE A. LEBRUN

Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été

Théâtre

VENDREDI 8 NOVEMBRE - 20H30
FAYE D'ANJOU
PÔLE CULTUREL, RUE A. LEBRUN



Léopoldine HH & Vincent Dupas

Double plateau chanson et petits plats à déguster

SAMEDI 23 NOVEMBRE - 19H30
BRISSAC QUINCÉ
SALLE DU TERTRE, PLACE DU TERTRE

La conférence Ornitho-perchée

Musique - Humour

VENDREDI 29 NOVEMBRE - 20H30
CHALONNES SUR LOIRE
ESPACE CINÉ, RUE FÉLIX FAURE



Alexis HK

Chanson

JEUDI 5 DÉCEMBRE - 20H30
FAYE D'ANJOU
PÔLE CULTUREL, RUE A. LEBRUN

OCTOBRE						
Mardis 1, 15, 29 Jeudis 10, 24,		Randonnée pédestre	9H	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
S	5	Invitation	15H-18H	EHPAD	EHPAD	Saint-Lambert
S	5	Journée « Gourmandises »		Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou		Saint-Lambert
D	6	Journée « Nature »		Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou		Saint-Lambert
D	6	Tryo JYL	15H00	CCAS et Clubs de retraités	Salle St Joseph	Saint-Aubin
M	8	Randonnée intergénérationnelle	13H30	CCAS et Clubs de retraités	- Place de la Garderie - Place Linkebeek	Saint-Aubin Saint-Lambert
S	12	Challenge « Un contre un »	16H	La Concorde	A la Concorde	Saint-Lambert
V	25	Concours de palets		École St Joseph-St Aubin	École St Joseph-St Aubin	Saint-Aubin
NOVEMBRE						
Mardis 12, 26 Jeudis 7, 21		Randonnée pédestre	9H	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
S	16	LOTO	20H	Syndicat d'initiative	Salle Marylise	Saint-Lambert
D	17	Messe de Ste Cécile	9H30	Harmonie	Église de St Lambert	Saint-Lambert
V	29	Marché de Noël		École René Guy Cadou	École René Guy Cadou	Saint-Aubin



LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ
ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Gérard TREMBLAY.
Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon
Mise en page : Mairie
Impression : Le P'tit Vert



Les prochains articles devront nous parvenir
avant le mardi 5 novembre
de préférence par mail : communication@valdulayon.fr
ou déposés en mairie